

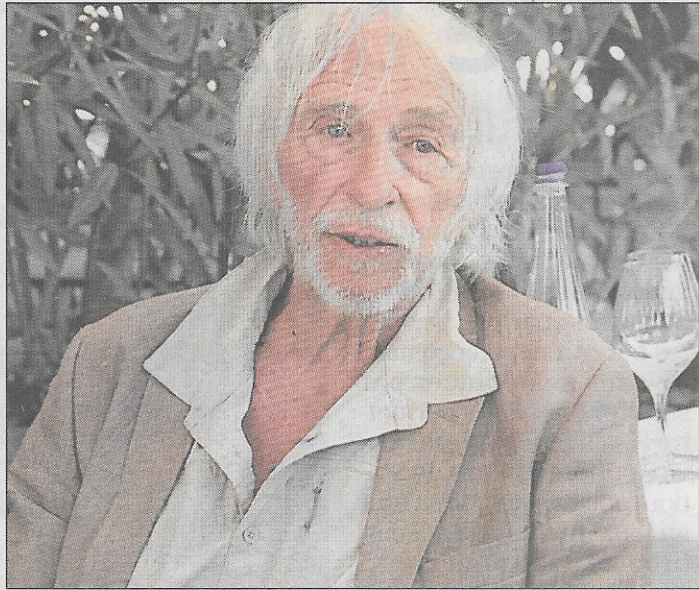
**ENVIRONNEMENT.** L'acteur-viticulteur prend position

## Projet TDN d'Areva : Pierre Richard avec les opposants

**C**et été, il avait reçu dans son domaine viticole de Gruissan les représentants des associations qui luttent contre le projet de traitement des nitrates de l'usine Areva de Malvesy. Hier, l'acteur Pierre Richard a pris une position ferme de refus de cette installation destinée à traiter certains déchets du site, et dont le dossier d'autorisation est actuellement entre les mains du préfet de l'Aude.

«Je serai au côté des participants au rassemblement du 5 novembre pour refuser ce projet», écrit Pierre Richard dans un communiqué. Il devrait donc être physiquement présent à la manifestation organisée dimanche à 11 h, place de l'hôtel de Ville à Narbonne, par les associations Rubresus, Covidem et Familles Papillon.

«A ma grande surprise, j'ai découvert comme nombre de Narbonnais l'ampleur des quantités et nature des déchets radioactifs et nitrates stockés à Malvesi depuis plus de cinquante ans, explique Pierre Richard. Mais le projet de traitement des bassins m'inquiète encore plus par la pollution atmosphérique qu'il va produire pour les dizaines



► Pierre Richard le dit clairement : «Je refuse ce projet».

d'années à venir et qui va concerner tout le territoire de la Narbonnaise».

### ■ Déception

«J'apprends via les instances professionnelles vinicoles que des expertises indépendantes confiées aux meilleurs spécialistes contredisent les conclusions officielles», ajoute l'acteur, qui poursuit : «J'espère que les autorités et élus réagiront à temps. J'y suis d'autant plus attentif et sensible au double titre de citoyen du Narbonnais et de vigneron, amoureux de cette belle Nar-

bonnaise». Dans le même texte, Pierre Richard se dit déçu, et regrette «qu'un tel projet aussi polluant et antagoniste par ses impacts sanitaires, environnementaux et économiques» n'ait pas été «naturellement rejeté par les autorités et les élus».

L'entrée dans le débat de l'acteur, habituellement d'une grande discrétion, ne fera peut-être pas pencher la balance préfectorale. Mais elle constitue un appui de taille à ceux qui militent contre le projet.

LR.

## À quelques jours de l'échéance, haro sur les experts

Le préfet de l'Aude doit dire avant le 9 novembre s'il décide d'autoriser ou pas la construction de l'unité de traitement des déchets nitrates du site de Malvesi. La date approchant à grand pas, les opposants sont plus que jamais mobilisés et espèrent rassembler beaucoup de monde, ce dimanche à 11 h, sur la place de la mairie de Narbonne. C'est aussi l'occasion, pour les deux

principales associations d'opposants, de rendre publiques les lettres qu'elles viennent d'adresser au préfet, et qui critiquent vertement les deux expertises commandées par Alain Thirion pour éclairer sa décision. Rubresus fait remarquer des «erreurs grossières» dans l'étude Bemier, dont celle d'avoir pris pour base de comparaison des rejets de CO2 la production viticole audoise, qu'il évalue à

45 millions d'hectos. Confusion avec la production nationale de vin qui fausse ses calculs ultérieurs et qui n'est qu'une des «erreurs» relevées par Rubresus.

Le Collectif de Vigilance sur les Déchets de Malvesi (Covidem) démonte plusieurs points de l'étude sanitaire et conclut que l'expert n'a pas suffisamment évalué les risques pour les populations environnantes.